



Robert Moné  
Peintre Présellois  
1929-2022

Préseau

# SOMMAIRE

03

## Edito

2023 année de la sobriété mais du maintien des services et des projets.

04

## Retrospectives

La Vie du Village en images. Les activités du Centre de Loisirs, le repas des Aînés et la vie associative.

11

## Moments Phares !

Ducasse, Artistes préseillois, Brocante et Marché de Noël !

12

## Hommages

Les commémorations au sein du Village.

13

## Actualités

Les actualités de la Commune. De nouveaux services, commerçants...

22

## Vie des assemblées

Retrouvez les principales décisions prises lors des Conseils Municipaux.

26

## Au quotidien

Une nouvelle loi pour une collecte plus « durable ». Sobriété énergétique.

27

## Recensement

Opération de recensement dans le Village : combien sommes-nous ?



## S'informer sur la Vie du Village !

Un seul réflexe !

[www.preseau.fr](http://www.preseau.fr)

N'hésitez pas à utiliser le formulaire de contact du site pour vos demandes ou à contacter Madame le Maire via message privé sur FB ou au 06.62.44.68.65

[www.facebook.com/sandrine.francoislagny](https://www.facebook.com/sandrine.francoislagny)

**NOUVEAU!**

La page FB officielle de la Commune  
<https://www.facebook.com/Preseumairie>

Directeur de la publication : Sandrine FRANCOIS - LAGNY

Imprimeur : IMPRIM'VERT

Encres d'origine végétale / papier certifié PEFC

Tirage : 1000 exemplaires



Chères Préselloises, Chers Présellois,

Dans ce Bulletin Municipal de début d'année, vous pourrez découvrir comment la Commune de Préseau plaide autant pour la sobriété que pour l'efficacité énergétiques. Même dans le contexte inflationniste actuel, elle ne touchera pas à la qualité des services rendus à la population et continuera à s'investir de façon volontariste dans ses projets visant le bien commun.

Si des économies ponctuelles sont nécessairement à réaliser, il s'agit avant tout de miser sur l'efficacité énergétique. C'est ainsi que sera entreprise en 2023, grâce à des aides financières conséquentes de la CAVM et du Département, la rénovation thermique de la Salle des Fêtes de Préseau, salle polyvalente essentielle à la vie de notre Village car destinée à de multiples usages (restauration scolaire, activités ALSH, locations et nombreuses manifestations) et que la réflexion sur la modernisation de notre parc d'éclairage public, amorcée via un audit et des études pré-opérationnelles, sera poursuivie.

Dans ce Bulletin Municipal, vous pourrez également apprécier la rétrospective des événements de l'année écoulée ainsi que les projets municipaux en cours ou à venir telles la création d'une Agence postale, celle d'une petite unité de vie inclusive et intergénérationnelle ou encore l'expérimentation du tri des déchets alimentaires qui deviendra obligatoire au niveau national en 2024. La Salle des Fêtes étant en travaux et la situation du moment invitant décemment à la modération, la traditionnelle cérémonie des vœux, annulée précédemment par la crise sanitaire, n'aura à nouveau pas lieu. Cependant, les occasions de rencontrer en toute simplicité, de façon collective ou individuelle, les forces vives du Village (associations sportives et culturelles, commerçants, professionnels de santé) ainsi que les habitants ne manquent et ne manqueront pas à Préseau : c'est avec plaisir et bonheur que nous pourrons nous retrouver lors des événements incontournables que sont, pour n'en citer que quelques-uns, le forum des associations, la traditionnelle brocante, la fête de l'abeille et de la biodiversité, l'exposition des Artistes présellois. Les moments de partage et de rassemblement sont multiples à Préseau et signes que notre Village est une communauté d'habitants dynamiques, vivant en symbiose et harmonie, toutes générations confondues. En ce début d'année, le recensement auquel vous aurez à répondre à partir du 19 janvier retranscrira assurément la vitalité de notre Commune; nous nous engageons à vous faire part des résultats dès qu'ils nous seront connus.

En attendant, au nom de l'ensemble du Conseil municipal et du CCAS, je tiens à vous souhaiter une très belle et heureuse année préselloise 2023, parsemée d'une multitude d'instant de joie, grande ou petite, en famille ou entre amis.

Santé, sérénité et réussite dans toutes vos entreprises !!!

Avec tout mon dévouement.

Sandrine François-Lagny, Maire de Préseau





### ● — 20 février

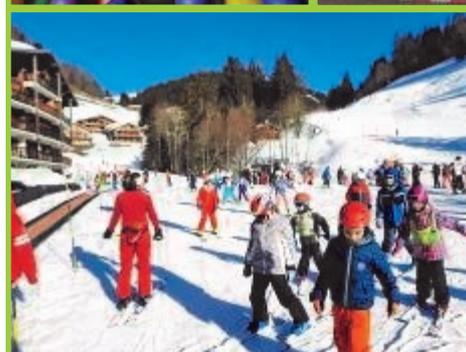
Episode climatique « **Vents Violents** », plusieurs lignes électriques et poteaux impactés dans la Commune. Les équipes d'ERDF mobilisées ainsi que les Services techniques municipaux pour des interventions rapides et efficaces. La Mairie en contact permanent avec les habitants touchés.

### ● — février

Un **Accueil de Loisirs** de février au top du top. Toujours plus d'activités, de jeux, de sorties et de rires pour les enfants et les ados de l'Îl'ô Pirates de Préseau. Des animateurs dynamiques et attentionnés.

**Superbe séjour en Savoie** où nos Ados ont pu prendre de la hauteur, se donner à fond sur les pistes enneigées de la Giettaz et rebooster leurs batteries grâce au bon air libre et pur des cimes françaises.

Descente aux flambeaux, feu d'artifice et veillée sous les étoiles de la claire voûte céleste, autant d'indélébiles souvenirs heureux...



### ● — 3 mars

Bravo à **Preseau PATCH** pour sa participation spontanée et joyeuse au projet de Rivière de laine initié par la poète Muriel Verstichel et à la confection de coussins pour **les Aînées de l'Association Rencontre et Amitié !!!**

### ● — 27 mars

Que rêver de mieux qu'une représentation des Arts Vivants sur les planches de Préseau lors de la Journée mondiale du **Théâtre** ? La troupe de comédiens fort sympathiques de **La Poule Folle**, sous la direction magistrale d'Albert, ont régalé, par le brio de leur jeu et la mise en abyme des textes de la Fontaine, un public venu en nombre à la Salle des Fêtes de Préseau.



### ● — 7 avril

#### Visite d'Audrey et de Sandrine à Jules Verne.

Dans le cadre de l'Appel à projet « Label Ecole numérique » lancé par le Ministère de l'Education Nationale aux collectivités territoriales, la Commune de Préseau, a fait **l'acquisition de tablettes et d'un tableau interactif** (avec une aide financière de l'Etat à hauteur de 50%) dont font à présent usage les professeurs et les élèves du **Groupe scolaire Jules Verne, du CP au CM2**. Ce matériel de pointe vient compléter les vidéoprojecteurs équipant les classes de l'établissement public présellois.

### ● — 9 avril

#### Visite citoyenne de la Mairie par les élèves de l'École Sainte Thérèse - Préseau

Les questions ont fusé sur la fonction de Maire et le rôle du Conseil Municipal, sur les symboles nationaux tel le tricolore, ou encore sur nos projets pour le Village... Un long échange plein de fraîcheur avec des enfants curieux, pertinents et avides de réponses. Avant de regagner leur classe, nos petits citoyens en herbe ont pu également découvrir les services administratifs de la Commune et partager un goûter sous le regard bienveillant de Marianne.



### ● — 1er mai

Avec un programme détonnant où le Jazz impro a fait irruption, **l'Harmonie** a interprété devant un public d'amateurs médusés son fameux **Concert de Printemps** (dont nous avons été privés deux années durant). L'occasion aussi pour l'orchestre Junior de faire la démonstration de sa progression. A la batterie, Liuu, notre nouveau professeur de percussions de l'école de musique municipale.





• — 3 mai  
Les 100 ans de notre Doyenne !

Le 3 mai 2022, ont été réunis à la Verrière autour de **Madame Marie-Thérèse Béhal** ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant, membres du CCAS et de la Municipalité, afin de marquer un événement exceptionnel, ses **Cent Ans**.

• — 22 mai

C'était **la journée de l'Abeille et de la Biodiversité** à Préseau !!!

Au Parc des Loisirs Jean-Louis Morel, divers ateliers ont permis aux enfants du Village et à leurs parents de comprendre la pollinisation ainsi que le processus de la fabrication du miel.

**L'apicultrice sebourgeoise Claire Maurage**, alias Miss Terre City, accompagnée de sa marionnette Mademoiselle Abeille, a animé des jeux interactifs et humoristiques présentant de façon ludique les fleurs mellifères, la ruche et ses hôtes.



• — 29 mai

C'est à Préseau, en l'église Sainte Aldegonde, que le célèbre festival **Embarquement Immédiat** a fait sa dernière halte musicale. Les voûtes de l'édifice religieux présellois ont en effet résonné de "fantastiques" et "extravagantes" notes interprétées avec passion par l'ensemble baroque CLEMATIS dirigé par la violoniste Stéphanie de Faille.

• — 5 juin

**Cadeaux pour la fête des mères.**

Écologique car réutilisable, esthétique avec ses jolis motifs floraux, la petite bouteille-gourde offerte à nos Mamans préselloises à l'occasion de leur fête, les a ravies...naturellement !!!





### •— 11 juin

Le traditionnel **Gala des Amazones** a ébloui une Salle des Fêtes bondée. Le merveilleux résultat d'un travail de longue haleine.

### •— 11 juin

Quelle richesse ! Quel dynamisme ! Quelle synergie ! C'est bien là **le Monde associatif de Préseau !** Une trentaine d'associations dont la plupart se sont rassemblées à la Salle des Sports du Village pour présenter aux habitants de toutes les générations leurs activités sportives, culturelles ou sociales. Un grand bravo à leurs responsables et à leurs membres qui une fois encore ont pris de leur temps pour que vive pleinement notre communauté en partage lors du **Forum des Associations.**



### •— 23 juin

A l'heure de ranger les cartables jusqu'à la prochaine rentrée, la Municipalité a tenu à féliciter pour leur investissement dans les apprentissages **l'ensemble des élèves du Groupe scolaire Jules Verne** et de **l'école Sainte Thérèse** en leur offrant un livre de leur choix et, pour celles et ceux qui entrent au collège en septembre, une clef USB personnalisée à accrocher à la trousse ou au sac à dos...une façon de se tourner vers l'avenir en emportant un petit bout du Village de Préseau !

### •— 24 et 25 juin

#### **Une année scolaire qui s'est terminée en beauté** pour nos petits élèves présellois...

Le vendredi soir, ce furent les danses des enfants de l'école Sainte Thérèse avec les jolies chorégraphies de Mathilde sur le thème du souhait d'un nouveau monde.

Le samedi étaient exposées à l'école Jules Verne de superbes œuvres d'art sur le thème des émotions et à la manière de Miro, Matisse ou Buffet... et bien sûr tout l'après-midi eut lieu la traditionnelle kermesse de l'APE

Bravo aux enfants, aux corps éducatifs, aux parents et à tous les bénévoles d'un jour ou au long cours !!!





### • — 25 juin

**Le Carreau présellois** est une Grande Famille d'Amis et qui a du Cœur. Le samedi 25 juin, toute l'après-midi, s'est déroulé au Parc des Loisirs un tournoi de pétanque **en hommage à Benoît Duval**, ancien boulanger de Villers Pol, membre actif du club, Présellois apprécié de toutes et de tous, parti beaucoup trop tôt. Sous l'impulsion de Pierrot Morel, Président du Carreau, ils ont tenu à ce que l'ensemble des bénéficiaires du concours soient destinés au fonds de recherche contre les tumeurs cérébrales.

Le Carreau présellois organise toute l'année plusieurs tournois pour aider **la recherche contre les cancers** (les 12 heures, le tournoi Jean Louis Morel...)

### • — 26 juin

Maîtrise de soi, respect de l'autre et convivialité sont bien les valeurs partagées par les membres du **club d'Hakku Ryu** de Préseau qui effectuaient au dojo de la Salle des Sports leur **dernier stage de l'année**.



### • — 15 août

Le lundi 15 août, c'est sous un beau ciel bleu présellois et un soleil radieux que les pèlerins ont mené en **procession Notre Dame du Bon Voyage**, de sa Chapelle à l'église Sainte Aldegonde, où l'Abbé Frédéric a officié une messe en son honneur. Au passage, les maisons que les habitants de Préseau avaient fleuries avec dévotion ont été bénies.

### • — Août

**Après l'ALSH du mois de juillet, Séjour ADO 2022** riche en aventures et en émotions !!! Encadrés par une équipe de choc **Samir Mekibes, Laurine et Alan**, des jeunes Présellois plus qu'heureux grâce à des moments uniques (rafting, escalade, spéléo,...) au Pont d'Arc en Ardèche.





● — 16 septembre

**L' Accueil des Nouveaux Habitants** fut l'occasion d'un intéressant partage d'expériences et d'échanges fort conviviaux : un moment pour tisser des liens, de la proximité, en toute simplicité, à l'image de notre Communauté.

● — 24 et 25 septembre

**Un weekend, pour sortir**, où nous avons le choix à Préseau entre trois événements.

Exposition de peintures dont celles, hautes en couleurs, de notre très talentueux artiste présellois, **Bernard Maroué**, Fête du Géant **Arthur le Maçon** avec ses jeux originaux dont le fameux lancer de briques et Théâtre patoisant des **Rouchissants...**



● — 8 octobre

**Salon du Livre** organisé par Préseau Patrimoine : un rendez-vous incontournable de la vie culturelle préselloise et l'occasion de belles rencontres avec des écrivains aux genres littéraires éclectiques. **Les élèves de Jules Verne y ont exposé leurs arbres à poèmes.**

● — 16 au 20 octobre

**Semaine Bleue et repas des Aînés** à la guinguette. Balade

contée dans le Préseau médiéval, initiation à la Zumba avec Cathy, concours de selfies ont été proposés à nos Anciens au cours de la Semaine Bleue dont le moment phare fut un repas dansant à la Guinguette de Neuville-en-Avesnois.



● — 16 octobre

Rando annuelle organisée par **Team Bike Préseau**. Le soleil était de la partie ainsi que la bonne humeur pour les **400 participants** sur les parcours VTT/Gravel et les parcours routes.

● — 26 novembre

Samedi 26 novembre, précédé d'une Master Class destinée à **l'Harmonie de Préseau** et aux musiciens en herbe de **l'école municipale de musique de Préseau**, a eu lieu sous les voûtes de Sainte Aldegonde, un très beau concert sur le thème du bal, face à un public de mélomanes avertis. Un moment de virtuosité de haute voltige !!!





### • — 3,4 et 5 décembre

Trois jours pour le **TELETHON** ! Une belle action organisée par **l'Etoile Sportive**. Pendant ce weekend plusieurs équipes se sont rencontrées et c'est avec un grand plaisir que le club de l'Etoile a remis un chèque de **450 euros au TELETHON**.

### • — 5 décembre

Au sein de nos deux écoles **Jules Verne et Sainte Thérèse**, visite très attendue de **Saint Nicolas**, accompagné de son âne, de Benoît Facon de Bal'âne en Avesnois, de **Chantal Charles**, Conseillère déléguée à la Vie événementielle, des mamans de **l'APE**, et de Marie Antoinette Occhionero. Les enfants ont été récompensés de leur sagesse par des friandises fruitées et chocolatées. Et, Rosa, de son côté, a apprécié les carottes offertes à profusion.



### • — 10 décembre

Livraison dans le Village et retrait en salle du **Colis des Aînés**. Une action organisée par le CCAS, sous la houlette de Chantal Charles, qui a ravi toutes et tous !

### • — 14 décembre

Un joli moment passé jeudi à la Salle de l'Etrier pour **l'audition** des élèves de l'école de musique de Préseau et la remise des prix de fin d'année.



### • — 17 décembre

*Escape game* au **Tennis Club de Préseau** pour l'arbre de Noël. Plus d'une vingtaine d'enfants de 3 à 16 ans étaient réunis à cette occasion.

### • — 19 au 23 décembre

**La bibliothèque** sous la direction d'Aurore vous a accueillis pour des activités de Noël !





●— **El Ducasse ed'Perziais**

Un bonheur pour toutes et tous de retrouver la traditionnelle fête foraine préselloise, inaugurée samedi 5 mars, en présence d'Arthur le Maçon, figure emblématique de notre Village !!!



●— **Weekend Festif du mois de juillet**

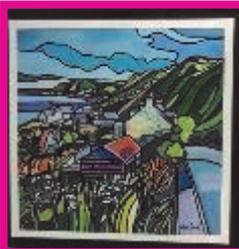
Des rues comblées avec des centaines d'exposants et des chineurs radieux. Un bal populaire qui a, en une liesse commune, rassemblé de façon inespérée toutes les générations sous les lampions festifs et les vertes frondaisons de notre Parc Jean-Louis Morel. Un feu d'artifice qui a illuminé le ciel de notre magnifique Village.



●— **Exposition des Artistes Présellois**

Une exposition arc-en-ciel, haute en couleurs, à la Salle des Fêtes de Préseau les 11, 12 et 13 novembre. Organisée par Bernard Marousé avec le soutien de la Municipalité, ce moment phare de la vie culturelle de notre communauté souffle ses 25 bougies !!!

**Pensée appuyée pour Eliane Moné, présidente de Préseau Patch, et son époux Robert Moné, peintre présellois, qui nous ont quittés cette année. Ensemble ils furent un couple soudé, aimant et dévoué à la vie du Village.**



●— **Marché de Noël**

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 décembre, c'était le Marché de Noël de Préseau !!! Un rendez-vous magique qui a mobilisé les gens de bonne volonté.



### •— 19 mars

Nous nous souvenons des victimes de toutes origines et de toutes confessions d'avant et d'après le 19 mars 1962. Une pensée particulière à Jean-Marie Gosselin, Présellois fauché dans la fleur de l'âge en Algérie, le 21 avril 1958.

### •— 8, 9 et 10 mai

8 Mai Victoire face au nazisme. 9 Mai Europe espace de Paix. 10 Mai Abolition de l'esclavage.

### •— 27 mai

Vendredi 27 mai 2022, lors de la Journée Nationale de la Résistance, des fleurs ont été déposées au pied des plaques des résidences et square Pierre Cuvelier, Arthur Philippe et Henri Besserman afin d'honorer les mémoires de ces jeunes résistants éponymes ainsi que celles de l'ensemble de la jeunesse préselloise et valenciennaise qui ne fut pas en reste d'abnégation et de sacrifices durant le second conflit mondial.

### •— 18 juin

Dans "les cris sourds d'un pays qu'on enchaîne", depuis Londres, la voix inlassablement radiodiffusée d'un Homme, à Nul Autre Pareil, Historique, aviva la flamme française de la résistance face à l'opresseur nazi.

Souvenir et Travail de Mémoire sont un pilier essentiel de la construction sociale et civique de la France et de l'Europe.

Car la Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle, le 18 juin 1940, résonne encore et toujours d'un écho bien particulier...un signal, un refus, un espoir !!!

### •— 16 octobre

Recueillement devant l'Arbre de la Laïcité pour honorer la mémoire de Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie victime de la barbarie.

### •— 14 juillet

Jeudi 14 juillet, au son de l'accordéon de Salvatore Barbagallo, en Bleu Blanc Rouge, Préselloises et Présellois se sont rassemblés pour défiler à la lumière des flambeaux dans les rues paisibles de notre Village de Préseau. Au cours de la jolie balade musicale et nocturne, une halte au pied des ruines du château a permis d'en conter son histoire et celle de ses seigneurs, du Moyen Age jusqu'à la Révolution.

### •— 11 novembre

Enfants de nos deux écoles, parents, musiciens de notre Harmonie, enseignants, représentants associatifs, citoyens présellois, conseillers municipaux, sont venus en nombre se rassembler autour de notre Monument aux Morts pour rendre un hommage solennel et recueilli à toutes celles et tous ceux qui ont donné leur vie pour la France et ses valeurs, et plus particulièrement au Maréchal des logis-chef du 4e régiment des chasseurs Adrien Quélin et au brigadier-chef du 54e régiment d'artillerie Alexandre Martin, militaires français tombés au Mali, respectivement les 12 octobre 2021 et 22 janvier 2022 aux âges de 29 et 24 ans.



## Nouvelles de notre future Unité de Vie Inclusive à Préseau !

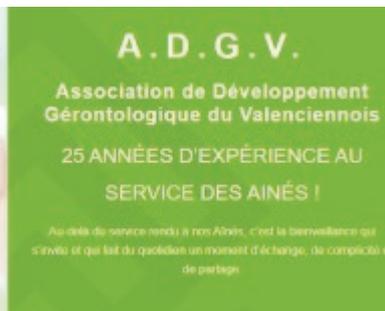
### Un projet participatif et co-construit !



Initiée par Monsieur Daniel Dolphin, Adjoint à l'Urbanisme et au Patrimoine, portée, pour les aspects fonciers et financiers, par l'Association de Développement Gériatrique du Valenciennois (ADGV) agissant en partenariat avec la Commune de Préseau, basée sur les valeurs de partage et de solidarité, la future Unité de Vie Inclusive bientôt créée sur notre territoire, accueillera personnes âgées et plus jeunes dans un quartier innovant et durable (liens intergénérationnels, services mutuels, circulation douce, utilisation d'éco-matériaux, d'énergies renouvelables).

Bien vieillir, entouré des siens, de services de proximité, de repères et d'Humanité, tels sont l'objectif et la philosophie d'un projet réfléchi au sein d'un comité de pilotage (COFIL) qui s'est réuni récemment en Mairie de Préseau. Dans un premier temps composé des Président et Directeur de l'ADGV, Messieurs Carpentier et Lemay, de conseillers municipaux et du CCAS, d'étudiantes de la Catho de Lille en Master Management des Etablissements sanitaires et sociaux, ce **comité de pilotage** est appelé à s'élargir à toutes les forces vives de notre Village, aux acteurs de santé, du monde associatif, du tissu commercial et aux habitants de tous âges, car, bien vieillir, ça nous concerne toutes et tous, aujourd'hui et demain. **Si vous êtes intéressés pour en devenir membres, vous pouvez le faire savoir par mail à [mairie.preseau@orange.fr](mailto:mairie.preseau@orange.fr)**

Samedi 10 décembre, à l'occasion du retrait et de la livraison du "Colis des Aînés", les membres du COFIL sont venus à la rencontre des Présellois.e.s qui ont bien voulu donner un peu de leur temps autour d'un café pour répondre à quelques questions sur le "Bien Vieillir" et sur la façon dont ils envisagent et imaginent notre future Unité de Vie inclusive préselloise. De nouvelles rencontres sont prévues au cours de l'année 2023.

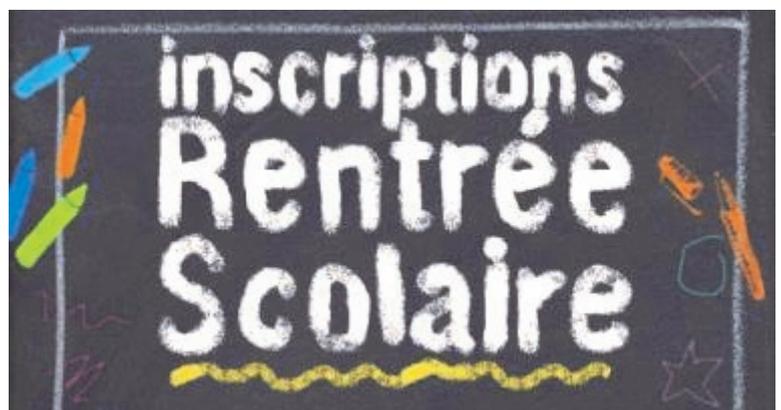


**Pour inscrire votre enfant à l'école publique Jules Verne**, vous devez transmettre à l'accueil de la mairie ou par mail ([mairie.preseau@orange.fr](mailto:mairie.preseau@orange.fr)) :

- le certificat d'inscription pour mise à la signature du Maire (version word ou version pdf disponible sur le site de la commune [www.preseau.fr/enfance-jeunesse/ecoles/ecole-jules-verne](http://www.preseau.fr/enfance-jeunesse/ecoles/ecole-jules-verne)),
- un justificatif de domicile,
- les copies du livret de famille,
- les copies du carnet de santé (vaccinations).

## Inscriptions école

**C'est possible dès maintenant !**



## Culture, lecture, activités créatives !!!

### La Bibliothèque est ouverte...



Ateliers

**Notre Bibliothèque municipale, cet espace cosy de culture, est à nouveau ouverte depuis le 19 décembre 2022.** Désormais, votre bibliothécaire, **Aurore Pérolat**, accompagnée le mercredi d'**Edith Dubrulle**, vous y accueille sur **des plages horaires élargies et adaptées aux publics**: ainsi, toutes et tous, sans exception, actifs, retraités, enfants, ados, parents...peuvent accéder à un espace-lecture qui a fait peau neuve, grâce notamment aux utiles conseils de dés-herbage ou aux prêts de livres de la Médiathèque départementale et bien sûr grâce aux nouvelles acquisitions effectuées par la Commune.

**Les cycles d'ateliers créatifs sur des thématiques saisonnières** ont repris. Du 19 au 23 décembre, se sont succédés des moments artistiques (« Bambi Art' », « Marque /page/ d'Amour »), ludiques (« A vous de jouer »), d'animations (« Récup'de Noël ») ou de rencontres (« Soirée pyjama 2/5 ans ») dans l'ambiance des fêtes de fin d'année, avec partage de gourmandises, chocolat chaud et brioches.

**Pour l'avenir, Aurore ne manque pas d'idées ni de projets:** rendez-vous fidèle de l'heure du conte le mercredi, prochaine activité annexe de ludothèque, sorties au Salon du Livre de Paris, au Musée de la BD à Bruxelles ou au Salon Manga à la Villette, échanges avec des écrivains et artistes, concours divers...



Nouveautés

**Pour adhérer à la Bibliothèque municipale, pour y emprunter des livres, pour participer à ses activités de lectures, de créations, de jeux partagés, à ses sorties-voyages, il vous suffit au préalable de vous inscrire en tant que "Lecteur-emprunteur à l'année" sur le Portail Famille ou directement auprès du régisseur en Mairie, puis de réserver un atelier (gratuit avec un nombre de participants limité) auprès d'Aurore via l'adresse suivante: [bibliotheque.mairiedepreseau@orange.fr](mailto:bibliotheque.mairiedepreseau@orange.fr)**



Recyclage



Recyclage



Heure du conte

**LUNDI**  
jour consacré aux écoles  
et à la crèche  
**Le reste de la semaine ouverture  
à tous les publics**  
**MARDI**  
16H-18H  
**MERCREDI**  
10H-12H et 15H-18H  
**JEUDI**  
16H-18H  
 **VENDREDI**  
16H-17H accueil public  
17H30-18H30 heure silencieuse pour les  
enfants autistes et leurs parents  
**SAMEDI**  
10H-12H et 15H-18H



Jeux

## La Crèche de Préseau 15 ans d'existence



La Crèche de Préseau, entreprise de Monsieur François Prévost, c'est :

- 16 Places
- de 2 mois 1/2 à 6 ans
- du lundi au vendredi
- 7h – 19h30 - Soit 12h30 par jour
- 2 places d'accueil d'urgence
- 82 234€ de participation communale
- 98 885€ de Prestation de Service Unique (PSU – CAF)
- 65 670€ de participations familiales
- un site patrimonial appartenant à la Commune de Préseau: l'ancien presbytère du XVIIIème siècle

La Crèche de Préseau, c'est aussi des projets d'éveil de qualité...

2020 - Mary Poppins - Drôle, léger, indémodable, un chef d'œuvre fantasmagorique sur des musiques latines et de jazz

2021-2022 - Le Magicien d'OZ - Comédie musicale et conte pour enfant les plongeant dans un univers féérique et magique

2022 - Le Soldat Rose - Conte musical de Louis Chedid et Pierre Dominique Burgaud, parsemé de chansons touchantes et entraînantes



## De nouveaux services RPE sur trois communes

L'année 2023 sera marquée par la création de notre futur **RPE (Relai Petite Enfance)** mutualisé entre **Préseau-Curgies et Trith**, trois sites où se dérouleront des activités et des rencontres entre les assistantes sociales du secteur, les enfants dont elles assurent la garde, leurs parents.

**Monsieur François Prévost, président de l'Île Marmots et Monsieur Stéphan Chojean, Premier Adjoint à l'Enfance et à la Jeunesse**, pour aboutir à cet objectif de création d'un Île RAM Sud, ont travaillé de concert avec la CAF et des élus ou agents des communes de Trith et Curgies.

En lancement de ce nouveau RPE, les assistantes maternelles ont toutes été invitées à la fête de Noël de L'Île RAM à la salle des fêtes de Crespin le Mercredi 21 Décembre.

EN  
SAVOIR



**Les relais assistants maternels, plus communément appelés «Ram» ou «RPE»,** ont pour mission d'accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans l'exercice de leur métier et de contribuer à leur professionnalisation. Lieux de rencontres, ils favorisent la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels dans les activités d'éveil, les formations, la réglementation et les démarches administratives.

## 5 ans déjà !!!

## Décembre 2017- décembre 2022 Anniversaire du Pôle commercial, Place de la Libération

Des réunions publiques de 2014 pour échanger sur le projet à l'ouverture de 3 cellules commerciales en 2017 en passant par la phase des travaux et la recherche active de commerçants, quel chemin parcouru et quel combat ! Un investissement communal de près d'un million d'euros qui, par sa fréquentation et son succès, démontre aujourd'hui tout son sens durable, sa nécessité et son utilité pour Préseau et ses habitants.

Le pôle commercial présellois de la Place de la Libération, c'est:

- Trois bâtiments appartenant à la Commune de Préseau et loués par elle
- Un budget communal annexe voté annuellement en Conseil Municipal
- Trois commerces : une friagerie, un commerce d'alimentation générale, un boucher-traiteur
- Des amplitudes horaires d'ouverture exceptionnelles
- Un parking mis en zone bleue par la Commune pour lutter contre les voitures tampons
- Une synergie créée avec le pôle santé (3 médecins, des kinés, des nutritionnistes, orthophoniste, podologue, ostéopathe, hypnothérapeute...)
- Un espace de vie englobant le béguinage Arthur Philippe et la résidence Pierre Cuvelier aménagés par la Commune en partenariat avec Habitat du Nord et Proteram



## Travaux de réhabilitation

### La résidence Henri Carpentier accueille ses premiers locataires !!

Fruit d'un partenariat avec Habitat du Nord et la Commune, la réhabilitation de la Ferme de la rue Delbove en 7 appartements est terminée. Sa belle façade en briques rouges témoigne de l'histoire de notre Village de Maçons. Les premiers habitants ont pris possession des lieux au mois de décembre 2022. Il s'agit de la première étape de la revitalisation de notre centre bourg.

Les travaux



La réalisation



## Commerces

## Du nouveau à la friterie du « Pôle »

Depuis le mois d'août c'est une nouvelle équipe qui vous accueille à **la friterie place de la Libération** à Préseau. Trois générations pour un service et une carte impeccable.



Friterie POLO

Lundi FERMÉ  
 mardi 18:45 - 21:30 /  
 mercredi 11:45 - 14:00 et 18:45 - 21:30  
 jeudi 11:45 - 14:00 et 18:45 - 21:30  
 vendredi 11:45 - 14:00 et 18:45 - 21:30  
 samedi 11:45 - 14:00 et 18:45 - 21:30  
 dimanche 18:45 - 21:30

Retrouvez toutes les informations de la Friterie POLO sur sa page FB



## L'offre s'étoffe

**De novembre à mars, Capitaine Mabio, vendeur d'huîtres** Marennes Oléron (directement du producteur/possibilité d'ouverture des huîtres sur place).

Fines de Claire, Pousses, Perles blanches...vous attendent pour le plus grand plaisir de vos papilles face au Parc des Loisirs, **chaque samedi de 15h30 à 19h30.**

Monsieur Mathieu Philippe, propriétaire de ce commerce, propose également d'autres produits de la mer à accompagner de vin blanc ou de pineau des Charentes.



**Commerçant présellois, Benoît Danquigny** propose désormais tous les samedis après-midis, face au Parc des Loisirs, **des fromages** frais ou affinés, savoureux et variés... qui raviront les palais des grands amateurs de ces produits laitiers.

Savoureux, affinés, crémeux, gourmands...les fromages de notre commerçant présellois Benoît Danquigny vous attendent, face au Parc des Loisirs,

**tous les samedis à partir de 16h30.**



## « Arrêts minute »



L'année dernière, nous avons activé la zone bleue de la Place de la Libération face au pôle commerce afin de lutter contre les voitures tampons. Avec le même objectif, vous allez bientôt voir fleurir à Préseau des panneaux avec un petit bonhomme indiquant des **arrêts « minute »\*** et dédiés, sur leurs heures d'ouverture, à vos commerçants de proximité.

Nous aimons nos commerçants présellois ; nous sommes toutes et tous heureux de leurs services, de leur diversité et de leur nombre ; nous voulons qu'ils perdurent.

Alors, pour les soutenir, ayons le réflexe citoyen en respectant les places réservées à la clientèle !!!

\* Les zones d'arrêt minute, instituées et régies par arrêté du maire, sont des zones où il est possible en tant qu'automobiliste de s'arrêter gratuitement durant un temps limité pour faire des courses.

## Agence Postale Communale

**Le bureau de poste de Préseau connaît depuis plusieurs années une baisse de sa fréquentation et, en conséquence, une réduction des plages horaires d'ouverture au public et une perturbation des services offerts.**



**Dans un souci de répondre à un besoin de services de proximité essentiels et de pérenniser le service postal menacé, la Municipalité a décidé d'ouvrir une Agence Postale Communale.** Cette solution innovante, basée sur la **mutualisation des services offerts par la Mairie et la Poste**, vient d'être contractualisée dans une **convention de partenariat\*** pour une durée de 9 ans renouvelable une fois tacitement. Elle a été **signée par le Maire le 22 décembre 2022**. Une préconsultation technique avec le chef de projet technique de la Poste a été effectuée. Des travaux préalables conséquents sont nécessaires avec notamment **la création d'un vaste espace commun aux services de la Mairie et de l'Agence postale** ainsi que l'aménagement d'une rampe d'accès PMR. Ces travaux, une fois votés et inscrits au budget prévisionnel 2023, seront réalisés dans le courant du printemps pour une ouverture à l'automne. **En vue de ces travaux, le bureau de poste devra être déménagé donc fermé de façon anticipée dès avril.**

**\* A travers la Convention, la Poste s'engage à accompagner la Commune :**

- pour l'installation de la Poste Agence Communale (3 222€, mobilier, équipement informatique),
- mensuellement 1074€ (cela compensera la perte du loyer),
- par une participation financière, sur factures, aux travaux : 30 000 € accordés courant 2022 par la Commission départementale de Présence Postale et pris en charge sur le budget du fonds départemental de péréquation 2020-2022;
- pour des formations suivies par les agents communaux dédiés à l'Agence Postale et assurées par un professionnel rattaché au bureau principal du secteur.



*Le comité technique de la Poste*



**La création d'une Agence Postale Communale permettra d'assurer une ouverture au public à des jours et des plages horaires convenables. De ce point de vue mais aussi grâce à sa borne numérique en libre accès, la création de notre Agence Postale induira une meilleure qualité de services.**

**Dans une Agence Postale Communale, les clients disposent de l'essentiel des services postaux de base disponibles au guichet d'un bureau de poste classique.**

- **Courrier et colis** : vente de timbres à usage courant, d'enveloppes et emballages (colissimo) prêt-à-poster ; retrait des lettres et colis en instance ; dépôt des lettres et colis y compris recommandés (hors valeur déclarée) ; contrat de réexpédition de courrier, garde de courrier (pour toute réclamation concernant le courrier, en bureau de poste ou appel au 3631).
- **Opérations financières** : retrait et versement d'espèces sur CCP et Compte d'Epargne jusqu'à 500€ par période de 7 jours glissants (compte joint 1000 €) y compris pour les personnes morales (pour les réclamations financières, appel au 3639 ou appel/rencontre dans un bureau de poste du conseiller bancaire).
- **Autres services** : achat d'une carte *Sim* (souscription à Poste Mobile uniquement dans un bureau de poste). En plus de ces services, un espace « **Mini France Services** », grâce à l'installation d'un îlot numérique en libre-service, permettra aux usagers d'effectuer des démarches administratives en ligne (CAF, impôts, pôle emploi...).

## Portrait

### Jannick Huart



**Jannick Huart** est un Présellois, né au Parc du Château (aujourd'hui Parc des Loisirs) le 22 juillet 1955, dans une famille dévouée au Village puisque son arrière-grand-père Auguste Huart et son grand-père Césaire Huart en furent tout deux, durant de longues années, maires. Pendant 43 ans (1972-2015), Jannick a travaillé aux Ateliers mécaniques de Saultain en tant que chef d'atelier tourneur-fraiseur-ajusteur-aléreur, une profession d'usinage nécessitant une grande dextérité. Mais en 1985, le « coup de massue » du diagnostic d'un glaucome et d'une DMLA tombe. Au fil des années, malgré les opérations en Institut ophtalmique et les traitements, la vue se dégrade, les douleurs augmentent, jusqu'à la perte totale de l'œil gauche en 2019.

Tel un combat, c'est toute une vie qu'il faut réorganiser : se résoudre à ne plus conduire, renoncer à ses passions à l'heure pourtant du temps libre de la retraite, pas tout à fait puisque dans sa passion du bricolage (plomberie, carrelage, électricité) ou encore celle de la

marche et de la randonnée, c'est Nicole, son épouse, qui est devenue « ses yeux et son bras droit ». De surcroît, Jannick a toujours eu la soif d'apprendre et de découvrir : c'est au Centre de Basse Vision qu'il développe les autres sens que sont l'ouïe et le toucher et d'autres facultés tels que l'équilibre et la sensibilité des pieds ; ses loisirs, il les consacre à ses « petits-enfants qui le dopent » et à des défis ou des activités différentes d'avant, l'Urban Trail de Somain, des expositions tactiles comme celle organisée récemment au Musée des Beaux-Arts de Lille, l'initiation aux applications numériques dédiées à son handicap (Siri), et, depuis peu, la formation et l'adoption d'un chien, son nouvel espoir. Grâce à lui, Jannick pourra se déplacer quotidiennement sur 5 trajets (vers le Pôle commerce-santé, l'école Sainte-Thérèse de ses petits-enfants, vers notre boulangerie et notre pharmacie, vers l'un de nos chemins vicinaux et la rue d'un de ses amis).

En son chien, Jannick espère retrouver cette complicité avec le berger allemand qui lui a appris à marcher au parc du château de son enfance. L'autre vœu de Jannick, c'est une prise de conscience collective et altruiste. Les voitures garées sur les trottoirs, les poubelles qui y sont laissées à demeure, le bruit des véhicules qui en roulant vite couvriront les ordres donnés à son compagnon, sont autant d'obstacles à sa libre et sereine circulation et plus largement, surtout selon Jannick, à la libre et sereine circulation de toutes celles et de tous ceux qui se déplacent à pied.

**Il pense à vous, pensez à lui !**

## Protection des Animaux

### Partenariat Municipalité / SPA de Marly

Par convention signée pour une durée de 3 ans entre la Commune de Préseau et l'AFAC, les missions suivantes ont été confiées par la Municipalité à la SPA de Marly :

- » Capture et transport des animaux errants
- » Accueil des chiens et chats errants et/ou en état de divagation
- » Garde des animaux dangereux
- » Prise en charge des chiens et chats mordeurs ou griffeurs



Les objectifs sont de protéger la sécurité et l'ordre publics sur le territoire de la Commune dans le respect des règles de la protection animale. Les interventions ont lieu durant les heures d'ouverture au public (lundi 13h30-16h45 / mardi au vendredi 9h30-12h30 et 13h30-16h45 / samedi 9h30-12h30 et 13h30-16h00). Les interventions peuvent être déclenchées sur demande de la Mairie, de la Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers, des Douanes et des particuliers résidant sur la Commune au 03.27.20.01.40. En dehors de ces heures d'ouverture, le service d'astreinte est activé uniquement par la Mairie, la Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers, les Douanes et en aucun cas sur appel d'un particulier. Des cages de capture peuvent être mises à disposition de la Mairie exclusivement sur demande de ses services. Dans la Convention, il est également prévu que les habitants de Préseau sont autorisés à déposer, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une attestation de domicile, des animaux errants. La SPA s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la recherche des propriétaires des animaux trouvés (tatouage, puce électronique, collier). Dans le cas d'un animal blessé, l'AFAC s'engage à faire intervenir son vétérinaire sanitaire dans les meilleurs délais. Pour bénéficier des services de la SPA, la Commune verse annuellement une participation financière de 0,815 € HT par habitant soit 1998 € TTC.

## Travaux Ecole Communale

### POINT SUR LE CHAUFFAGE A L'ECOLE MATERNELLE



Le chauffage de l'école maternelle a été révisé en août par notre prestataire habituel avec lequel nous sommes contractualisés depuis des années. Il a été remis en fonction dès fin septembre bien que des instances ou organismes officiels telle l'ADEME préconisent dans nos régions la date du 15 octobre. Deux pannes successives ont ensuite effectivement affecté le système de chauffage, d'origines différentes (système d'allumage puis carte électronique) ; elles sont survenues en weekend. L'astreinte a à chaque fois été immédiatement appelée et les réparations ont été effectuées dans un délai raisonnable malgré les conditions actuelles tendues d'approvisionnement en matériel et matériaux que tout citoyen bien informé connaît. Parallèlement, ont été installés des systèmes de chauffage électrique d'appoint, puis face au refroidissement de mi-décembre, un système temporaire à air chaud pulsé plus performant. Une nouvelle chaudière a été posée pendant les vacances de Noël. Le coût total de l'opération est de 15 000€ ; les réparations antérieures ont été non facturées ; la température est réglée en Maternelle à 21 degrés celsius.

**Pour toutes réclamations ou questions, afin de recevoir une information précise, juste et non erronée ni déformée, un seul réflexe : solliciter directement le maire (06 62 44 68 65), les adjoints ou les conseillers dédiés à tel ou tel dossier via [mairie.preseau@orange.fr](mailto:mairie.preseau@orange.fr) ou le formulaire de contact de preseau.fr.**

## Trafic routier RD 73

### Vers une réparation du pont des Floralties

L'accident au niveau du pont sur l'autoroute A2 a généré une augmentation de la circulation sur la Route Départementale 73 qui traverse le village. Le pont est depuis peu ouvert à nouveau pour les véhicules légers. Les camions quant à eux se doivent d'emprunter l'itinéraire de délestage mis en place par le Département.

#### Quelles actions de la commune ?

Dès l'accident, la Municipalité s'est rapprochée du Département et de la Préfecture afin de récolter les éléments relatifs au calendrier de ré-ouverture et de travaux du pont. L'évaluation des dégâts a nécessité, et nécessite encore, du temps aux services de l'État, des expertises longues mais primordiales afin d'assurer la sécurité des usagers du pont et de l'autoroute.



Madame le Maire a reçu en Mairie le Responsable de l'Arrondissement Routier de Valenciennes qui lui a présenté le plan routier mis en place: celui-ci fait dévier le flux des poids lourds vers la D659 (Saultain et Curgies). Cependant, des applications mobiles d'assistant d'aide à la conduite et d'assistance de navigation et des réseaux sociaux (bien connus...) indiquent un itinéraire via Villers Pol et Préseau...priviliégiant de façon anarchique le chemin le plus court...

Les travaux permettront une réouverture du pont à la circulation des camions en juin si toutes les expertises et analyses de génie civil aboutissent .

## Le dispositif ECOWATT

### Des éco-gestes pour réduire la consommation.

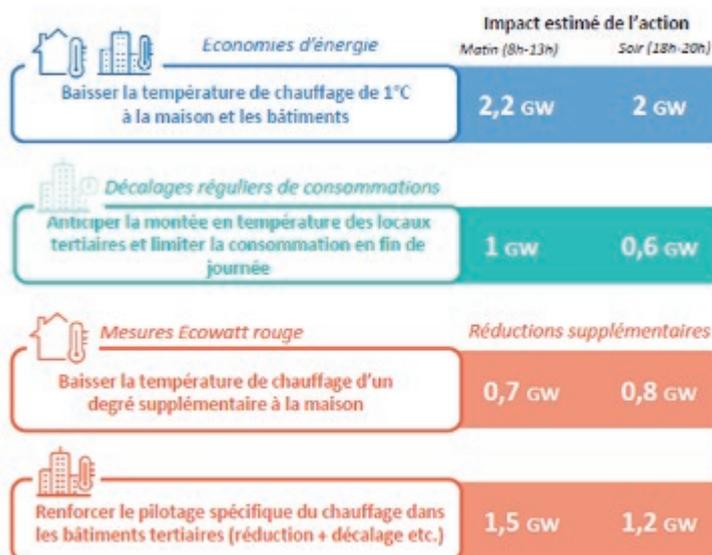
Vous avez toutes et tous entendu parler de la possibilité de **délestages** de notre réseau électrique si notre capacité de production électrique ou la capacité d'importation d'autres pays européens ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins électriques de la France. Cette opération de force majeure est très exceptionnelle : elle consiste à suspendre momentanément (2 heures maximum, préservation des usages prioritaires et rotation géographique) l'alimentation électrique d'une partie du réseau, un dispositif ultime pour préserver l'alimentation électrique du pays et éviter le black-out ; ce dispositif a toujours existé et été potentiellement activable. A J-3, Enedis-RTE (Réseau de Transport électrique) annonce aux territoires une vigilance renforcée et, à J-1, confirme ou non la coupure temporaire. Celle-ci ne concerne pas les clients dit prioritaires (hôpitaux, sites industriels stratégiques, PHRV listés par l'ARS,...).

**Si tout le monde agit, les coupures peuvent être évitées ou limitées.** Dans la grande majorité des situations, une baisse de 1 à 5 % de la consommation suffit à rééquilibrer le système. Dans les cas les plus extrêmes (vague de froid décennale, pénurie d'importation d'électricité), la baisse nécessaire peut atteindre 15%.

**Nous avons donc tous un rôle à jouer en adoptant des éco-gestes essentiels !!!** Réduire les températures de chauffage, limiter ou réduire l'éclairage, décaler certains usages domestiques (lessives, lave-vaisselle...), etc. Ces éco-gestes citoyens sont un moyen de sauvegarde pour baisser la consommation électrique. S'ils ne suffisent pas, l'autre moyen de sauvegarde est la baisse de la tension électrique de 5% sur tout le réseau électrique ce qui se traduirait par un éclairage moins puissant ou des plaques de cuisson moins performantes. En dernier recours, intervient le délestage qui n'est en aucun cas une situation de black-out.

Pour nous alerter de la nécessité de mettre en œuvre des éco-gestes, a été développé par Enedis en partenariat avec l'ADEME le dispositif **ECOWATT**.

La combinaison des effets de la sobriété, des décalages réguliers de la consommation et des mesures de sauvegarde pourrait réduire les pointes de plusieurs gigawatt



Mesures concernant le secteur résidentiel

Mesures concernant le secteur tertiaire



Ecowatt permet de connaître le niveau de tension du système électrique grâce à un signal sur 3 couleurs correspondant à l'état du système sur une plage de 4 jours glissants (de J à J+3), au pas horaire et journalier

- Notre consommation est raisonnable.
- Le système électrique se trouve dans une situation tendue. Les éco-gestes citoyens sont les bienvenus.
- Le système électrique se trouve dans une situation très tendue. Si nous ne baissions pas notre consommation d'électricité, des coupures ciblées sont inévitables. Adoptons tous les éco-gestes.



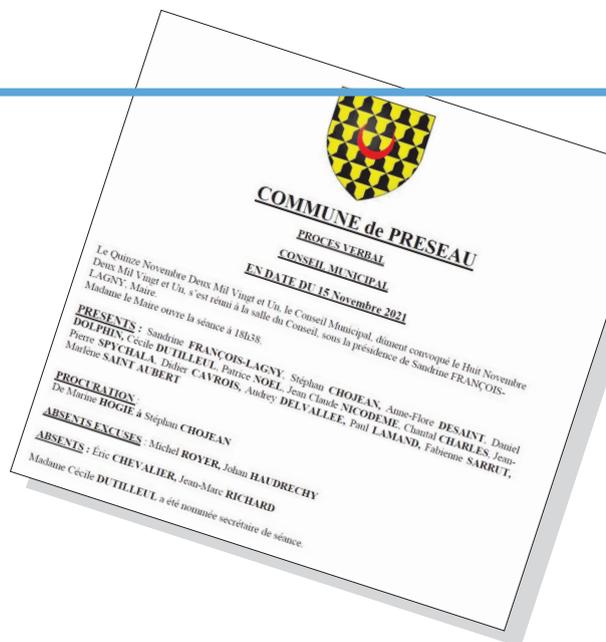
- un outil développé en partenariat avec l'ADEME
- un site : [monecowatt.fr/](http://monecowatt.fr/)
- une alerte SMS (inscription sur le site)

Dans ce bulletin, nous vous présentons les principales décisions.

**Vous pouvez retrouver l'ensemble des comptes rendus des séances sur le site Internet de la Commune.**

**[www.preseau.fr](http://www.preseau.fr)**

**ou demandez une copie papier en mairie.**



## Conseil Municipal du 28 mars 2022



Demande de subvention pour la rénovation thermique de la Salle des Fêtes dans le cadre du dispositif d'aide départementale aux villages et centres bourgs.



Vote de plusieurs délibérations pour l'adhésion à des groupements de commande relatifs aux équipements de la mairie dans les domaines de la téléphonie fixe et mobile et d'internet. Ces mutualisations proposées par la CAVM aux communes doivent permettre de réduire leur coût et d'être accompagnées techniquement sur leurs installations.



Délibération sur les résultats et les prix du concours des maisons illuminées.

## Conseil Municipal du 08 avril 2022



Conseil Municipal dédié principalement aux budgets de la Commune. Après avoir validé les écritures budgétaires de l'année 2021, les budgets primitifs de l'année 2022 ont été présentés aux Conseillers par Madame le Maire.

Une nouvelle fois, sur proposition de Madame le Maire, les taux des taxes des impôts locaux n'ont pas été augmentés.

Vote des subventions aux associations, à l'OGEC (22 219,82 €) et au CCAS (30 000 €); les montants des subventions aux associations ont été reconduits à l'identique de ceux de 2021.

## Conseil Municipal du 13 juin 2022



Désignation par tirage au sort des jurés présellois à la Cour d'Assises du Nord.

Délibération définissant les règles applicables aux agents dans le cadre de la mise en place de la réforme du temps de travail dans la fonction publique territoriale communément appelée « Réforme des 1607 heures ». Délibération sur le traitement salarial des animateurs du CLSH de la commune.



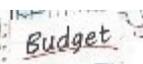
Dans le cadre de la politique municipale dans le domaine de la Petite Enfance, un engagement en faveur du Relais Petite Enfance (RPE) - L'il ô RAM est proposé au conseil municipal. Ce RPE est en création avec la participation d'autres communes (CURGIES, TRITH-SAINT-LEGER) et le soutien de la CAF du Nord.



Demande de subvention auprès du Département du Nord pour la création de jardins partagés sur une parcelle de la Commune.



Subventions exceptionnelles : pour l'association Préseau Patrimoine dans le cadre de l'habillage de la fontaine avec l'une des œuvres de Monsieur Robert Moné, artiste présellois et pour l'association théâtrale « la Poule Folle » dans le cadre d'un spectacle à la Salle des Fêtes.



Le référentiel budgétaire et comptable M57 remplacera les autres référentiels (la M14), avec mise en place à Préseau le 01/01/2023.



Convention avec la Commune d'Hirson pour la mise à disposition des chalets pour le Marché de Noël 2022.

### Conseil Municipal du 22 juillet 2022



Présentation du RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal).



Désignation du coordonnateur chargé du recensement 2023.

Projet de rénovation thermique et énergétique de la Salle des Fêtes de Préseau (rue Armand Delbove) : demande de subvention CAVM (FSIC et Fonds énergie) et appel d'offres.

Projet de rénovation de la Grotte de Lourdes sise au cimetière de Préseau : demande de subvention FSIC.



Projet de jardins collectifs (familiaux ou partagés) : demande de subvention départementale et demande de subvention FSIC.



Marché de Noël 2022 : approbation de son organisation, de son règlement et tarification des droits de places aux exposants.

### Conseil Municipal du 22 septembre 2022



Attribution et passation du marché « Rénovation de la Salle des Fêtes de Préseau ».

Règlement Cimetière : amendements.

Attribution des prix du Concours des Maisons Fleuries 2022.



CLECT de la CAVM : rapport sur les modalités d'évaluations des charges transférées, la création d'un service « Archives mutualisées » et l'attribution de compensation définitive 2022.

### Conseil Municipal du 02 décembre 2022



Complément de rémunération aux agents en CDD et/ou en PEC.

Création et rémunération des emplois d'agents recenseurs et indemnité au coordonnateur recenseur.

Tarifs du Séjour Jeunesse au ski de Février 2023 et Revalorisation des tarifs applicables en 2023 aux locations de salles communales, aux services de la restauration scolaire, de la garderie périscolaire, des mercredis récréatifs et de l'Accueil Collectif de Mineurs avec ou sans hébergement.

### Conseil Municipal du 02 décembre 2022

## Plan de sobriété

Grâce aux marchés mutualisés gaz et électricité entre la CAVM et ses communes membres, le budget 2022 en ce domaine a été relativement maîtrisé avec une consommation communale totale de 50 650 €. En se basant sur des consommations identiques et sur les nouveaux marchés mutualisés de l'Agglo, nous tablons en 2023 sur un budget gaz/électricité de 225 240 € soit une augmentation de presque 450%.

Nous avons anticipé cette évolution des coûts des énergies grâce à notre politique volontariste au long cours de développement durable et responsable avec notamment notre plan pluriannuel de mise aux normes et de rénovation énergétique de nos bâtiments communaux (les huisseries, les éclairages leds et la chaudière de la Mairie au précédent mandat, la rénovation de la Salle de la Verrière en 2021 et à présent la mise aux normes thermique et énergétique de la Salle des Fêtes Polyvalente rue Delbove ; pour ces travaux, nous avons obtenu des aides financières – de 60 à 80 % des coûts totaux – de la part du Département avec le Bonus Nord Durable, de l'Etat et de la CAVM avec la mobilisation de son Fonds énergie et du FSIC).

**Le Conseil municipal s'est prononcé sur le contenu d'un plan de sobriété d'action publique. Il s'agit :**

➔ **D'ACCELERER** le déploiement des travaux à gains rapides sur les consommations qui se traduiraient par:

- L'autonomie énergétique de nos bâtiments publics via des travaux ou aménagements qui permettraient notre propre production d'énergies renouvelables (exemple : des panneaux solaires en toiture de notre Salle des Sports subventionnables par l'ADEME) ;

- La poursuite du passage du tout en leds de notre éclairage public sur la base de l'audit et de nos études opérationnelles effectués sur notre parc d'éclairage public ;

- **Parallèlement à ce changement, la réduction – comme dans beaucoup d'autres communes - des plages horaires d'éclairage public avec extinction de 22h00 à 06h00 en automne-hiver et totale aux beaux jours.**

➔ **DE MULTIPLIER** des pratiques vertueuses et cibler des priorités en termes de réduction des consommations, sur la base de notre bonne connaissance de nos consommations d'énergie par bâtiments :

- Pas d'eau chaude dans les sanitaires ;

- Régulation des températures à 19 degrés dans les bâtiments occupés (21 à l'école maternelle); hors gel dans les bâtiments inoccupés ;

- Dispositifs de régulation des lumières, des températures, de l'eau dans les bâtiments publics (horloges de programmation des éclairages comme celle existant dans la Salle des Sports; thermostats avec arrêteurs; robinets poussoirs) ;

- Renforcement de la sensibilisation (à travers un affichage et des réunions) aux conduites écoresponsables des agents de la commune, des associations et des usagers des infrastructures publiques ;

- Signalement par les occupants usagers de tout problème ou dysfonctionnement ;

- Parmi les agents et les conseillers, désignation d'un ou de plusieurs responsables "sobriété" pour relayer les bonnes pratiques.



**EXTINCTION DE  
L'ECLAIRAGE PUBLIC**



**DE 22H A 6H en période hivernale  
TOTALE au printemps et à l'été**

**PROTEGEONS LA NATURE,  
ECONOMISONS L'ENERGIE**

NOM DU SITE	Budget électricité 2022	Budget prévisionnel 2023 (Avec une consommation identique en KWh/an)
Complexe éducatif (groupe scolaire Jules Verne – Salle polyvalente)	16 115 €	72 520 €
Eclairage public	13 026 €	58 620 €
Salle des Sports	3 105 €	13 973 €
Stade de football Charles Bury	2 280 €	10 262 €
Eglise Sainte Aldegonde	2 173 €	9 780 €
Mairie	1 637 €	7 367 €
Parc des Loisirs	1 333 €	6 001 €
Total	39 669 €	178 523 €

Dans l'immédiat, l'Etat va nous verser **une aide de 36 000 €** pour compenser la flambée des prix des énergies et les hausses successives de la masse salariale\*\* ; grâce à la réduction de l'allumage de l'éclairage public, nous escomptons **une économie de 40 000 €**. **Pour le reste, malgré les remédiations et efforts réels déjà amorcés, il sera difficile de compenser totalement les hausses vertigineuses des dépenses incontournables en énergies.**

\*\* le relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique territoriale à l'indice majoré 352 au 1er mai 2022, la revalorisation dans la fonction publique territoriale du point d'indice de 3.5% au premier juillet 2022, le taux horaire de croissance du SMIC porté au premier août à 11,07 (+2,7%) ont engendré une augmentation conséquente du coût de la masse salariale communale.

## Tribunes Conseillers d'opposition

Liste Expérience et Renouveau

Conduite par Monsieur Jean Marc Richard

Chères Préselloises, Chers Présellois

Mon équipe est moi, tenons à vous présenter nos vœux les plus chers, pour vous, vos familles et vos Amis, pour cette nouvelle année 2023.

En mars prochain, nous serons à la moitié du mandat municipal, je ne reviendrai pas sur ma tribune de janvier 2022, en reprenant les projets promis par la majorité en place, et non encore réalisés, ou commencés à ce jour pour certains, mais je laisserai le soin à Madame la Maire, de vous donner ses explications dans son éditorial de 2023.

Un bulletin municipal par an, c'est trop peu, pour donner une vue précise de la vie et de la transformation de notre beau village, il ne permet pas non plus, à l'opposition que je représente de s'exprimer plus longuement sur le quart de page qui lui est attribuée dans ce bulletin annuel, je rappellerai simplement, que lors des mandats précédents, avant 2014, quatre bulletins municipaux étaient édités, ce qui permettait d'informer très régulièrement et très précisément nos concitoyens sur les activités municipales.

En 2022, j'ai très peu participé aux Conseils Municipaux, pour diverses raisons, et surtout, de part le fait d'être toujours convoqué et de recevoir tardivement les contenus des ODJ par mails avec de multiples pièces jointes, la veille des Conseils, ce qui ne permet pas d'étudier tous les points en si peu de temps, et sans aucune explication fournie.

Voilà comment l'opposition qui représente une partie non négligeable de la population est considérée.

Je vous renouvelle, Chères Préselloises, Chers Présellois, mes vœux pour une excellente année 2023, qu'elle vous comble de tous les bonheurs, la joie, la prospérité, et surtout la santé pour vous et les vôtres, la santé, qui est pour moi, la plus belle des richesses.

Toujours à votre écoute, et avec tout mon dévouement

Michel Royer

Conseiller Municipal d'opposition

Liste Ensemble pour Préseau

### Note du directeur de la publication

Les propos des tribunes sont diffusés sans correction et engagent leurs auteurs. Des réponses sont données en assemblée délibérante et dans le BM à certaines allégations dont le contenu est non conforme au Règlement Intérieur du Conseil Municipal mais publié pour éviter tout recours abusif.



## Collecte des déchets alimentaires (biodéchets)

Déjà annoncées dans le bulletin municipal numéro 13, de nouvelles exigences réglementaires relatives à la gestion des déchets (**LOI AGECC** : Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) vont s'appliquer à partir de 2024 avec obligation de mettre en place une collecte séparée des déchets alimentaires appelés aussi biodéchets ou d'intégrer leur traitement dans une gestion de proximité. Chaque foyer devra trier ses déchets alimentaires (biodéchets) de ses autres déchets ménagers en plus de ses déchets recyclables (verre et carton). L'Agglo a décidé unilatéralement de changer les modalités de l'expérimentation à laquelle Préseau avait adhéré: les déchets alimentaires seront collectés en points d'apport volontaire (PAV) et non plus en porte-à-porte pour des raisons de coût.

La phase de test va débuter le 18 janvier 2023. Une enquête de satisfaction aura lieu courant juin.

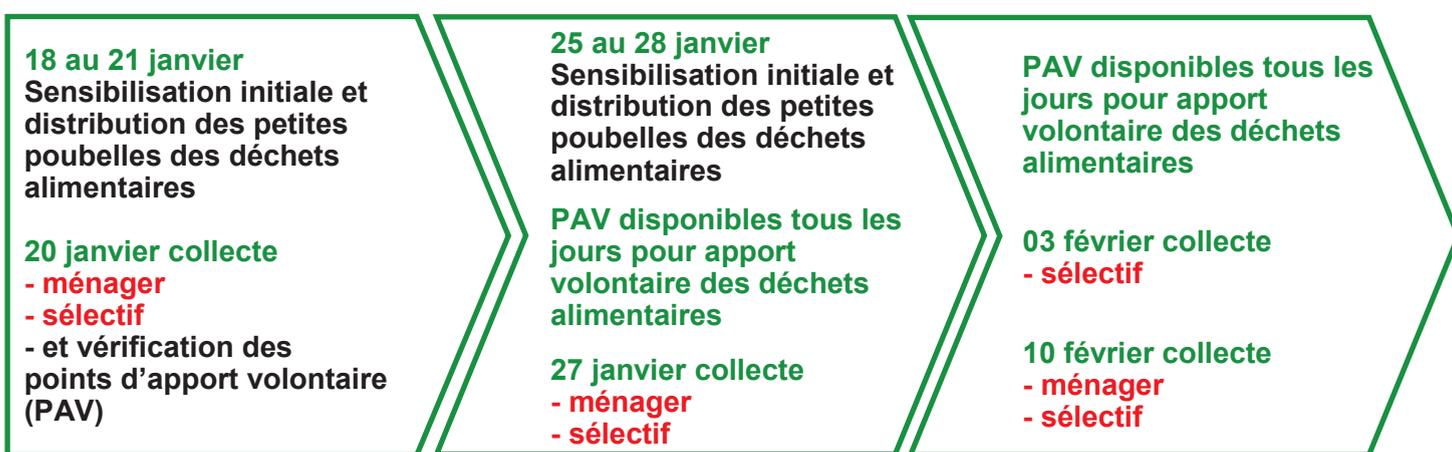
### Il y aura toujours les deux poubelles en ramassage à votre porte :

- ➡ une poubelle tri-sélective, tous les vendredis,
- ➡ une ordure ménagère, **un vendredi sur deux**.

### Il y aura une petite poubelle des déchets alimentaires (biodéchets).

➡ **A vider par vos soins aux points d'apport volontaire (PAV)**

Dans la poubelle des déchets alimentaires (biodéchets) devront être mises les épluchures et les denrées qui ne peuvent pas aller **au composteur** (qui est à commander en ligne). Les bacs des points d'apport volontaire des déchets alimentaires (biodéchets) vont être disposés dans le village par l'Agglo : 9 au total.



#### Collecte à votre porte (le vendredi) :

- des déchets recyclables (cartons et verres) qui s'effectuera toutes les semaines;
- des autres déchets ménagers qui s'effectuera **une fois toutes les deux semaines à partir du vendredi 03 février.**



#### Apport volontaire (possible tous les jours) :

- des déchets alimentaires (biodéchets) dans les bacs d'apport à disposition dans le Village (carte d'implantation distribuée par l'Agglo - 9 au total).

#### Propreté et salubrité des bacs des points d'apport volontaire :

- Un nettoyage des points de contact sera effectué après chaque collecte.
- Un nettoyage de fond sera effectué mensuellement.
- Une collecte des PAV deux fois par semaine l'été.





# Recensement 2023 de la population

## Le Recensement...A quoi ça sert ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de la Commune et de calculer la participation financière de l'Etat au budget communal: la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de la Commune dépend de sa population. A Préseau, la DGF s'élève à 300 000€.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements, déterminer les moyens de transports à développer, prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, Relai Petite Enfance, médiathèque,...) sont des projets s'appuyant sur une connaissance fine de la population communale (âge, professions, moyens de transports, conditions de logement,...).

**Le recensement permet ainsi aux décideurs politiques locaux de mieux répondre aux besoins de la population.**

## Le Recensement, c'est quand ?

**Du 19 janvier au 18 février**, quatre agents recenseurs nommés par arrêté du Maire vont distribuer et récupérer les questionnaires de l'INSEE en porte-à-porte. Les agents recenseurs, munis d'une carte officielle, sont là pour vous aider; ils sont tenus au secret professionnel. En effet, **vos réponses sont strictement confidentielles**. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

## Le recensement en ligne, c'est encore plus simple !

Pour participer, vous avez le choix de répondre sur le questionnaire papier remis par l'agent recenseur ou répondre en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement en ligne, c'est une gestion simplifiée et un gain de temps précieux avec notamment une aide au remplissage en ligne.



## Le recensement, c'est un devoir civique

**TOUS LES 5 ANS**, a lieu un recensement de la population, enquête statistique obligatoire. Le dernier en date à Préseau s'est déroulé en 2017. Sa reconduction a été retardée d'une année suite crise sanitaire.



## PRESEAU EN QUELQUES CHIFFRES

914 logements  
1993 habitants  
Taux de natalité 12%  
Densité moyenne 314 hab/km<sup>2</sup>

## Madame Audrey Demarcq-Delvallée,



### Conseillère déléguée aux Process,

a été nommée par vote du Conseil Municipal et arrêté du Maire, Coordinatrice des Opérations de Recensement, avec un rôle essentiel dans l'organisation de la collecte et la vérification de son exhaustivité.



**Des chiffres collectés découle la participation financière de l'Etat au budget de votre commune: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante !**

**C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés !**

## Jardin Familiaux

### Appel à candidature !

La Commune a fait l'acquisition d'une parcelle en 2022 afin d'y installer 12 jardins familiaux.  
Les travaux de débroussaillage et de viabilisation touchent à leur fin.

Vous pouvez d'ores et déjà faire acte de candidature en envoyant un mail à la mairie de Préseau (mairie.preseau@orange.fr) ou par courrier à déposer à l'accueil.

Conformément au *Code Rural* (art.L561-1), **une association** sera créée par les titulaires de ces jardins familiaux. Elle sera en charge de l'administration, la gestion et la règlementation du site cultivé.

L'attribution des jardins se fera suivant l'ordre d'inscription; un critère social pourra être mis en place afin de satisfaire des demandes de familles dans le besoin.

L'association percevra les sommes (droit d'entrée, cotisations, dépôt de garantie...) pour financer les charges communes, l'achat de matériel, l'entretien des sites et pour régler le bail à la Commune de Préseau, propriétaire du terrain. Elle veillera également à l'application des statuts et du règlement.



## Téléphonie / internet réseau cuivre ORANGE

### Travaux de remplacement et de sécurisation



Depuis le mois de décembre 2022, plusieurs foyers présellois sont privés de téléphonie et d'internet suite aux vol et vandalisme d'un tronçon de réseau cuivre sur la commune de Saultain.

L'opérateur ORANGE en charge de ce réseau est régulièrement sollicité par la Commune afin de la tenir informée de l'avancée des travaux

La Mairie est également impactée par cet incident puisque le réseau fibre n'y est pas installé car il doit faire l'objet d'un marché mutualisé avec l'agglomération de Valenciennes qui l'a retardé. L'école et la bibliothèque quant à elles sont reliées à la fibre par un contrat géré directement par la Commune.

Les dernières informations connues font état d'une remise en service début février (remplacement de la partie vandalisée et renforcement de la sécurisation). Le Maire agit auprès d'ORANGE afin que le délai, déjà très long, soit respecté.

# CAMPAGNE DE DERATISATION



## PRESEAU

La municipalité, soucieuse de préserver l'hygiène et la santé publique, va procéder comme habituellement à une campagne générale de dératisation de la commune.

**Cette opération se déroulera  
les 27 et 28 février 2023**

Le contrôle de la population des rats ne peut être atteint qu'avec une action simultanée dans les espaces publics et privés. Pour aider les particuliers à intervenir dans leurs logements, une distribution gratuite de produits raticide est mise en place lors du passage des équipes.

**En cas d'absence signalez-vous en Mairie dès maintenant  
pour réserver puis venir récupérer du raticide.  
(Accueil et formulaire de contact sur [www.preseau.fr](http://www.preseau.fr))**

La municipalité demande aux propriétaires et aux locataires de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux spécialistes de ANCHAIN TRADE SERVICES S.A.R.L (tel 03.27.71.02.45)

Les produits utilisés ne sont pas toxiques pour les humains et les animaux domestiques dans les conditions normales d'utilisation. En cas d'absorption accidentelle : **Centre Anti-poison du CHU des Hauts de France 0 800 59 59 59**

Sandrine FRANCOIS-LAGNY  
Maire de Préseau



**Nouveau**



# LA GALAXIE DU TRI S'AGRANDIT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023



**TOUS LES EMBALLAGES  
ET LES PAPIERS SE TRIENT !**

Toutes les infos sur [www.valenciennes-metropole.fr](http://www.valenciennes-metropole.fr)



CITEO



# LA GALAXIE DU TRI S'AGRANDIT



Nouveau

Tous les emballages et papiers se trient dans votre bac de tri sélectif



Tous les emballages en plastique



Tous les emballages en carton et les papiers



Tous les emballages en métal

+ NOUVEAUX EMBALLAGES



Emballages plastiques (pots de yaourt, barquettes, films, tubes, sachets ...), petit aluminium, barquettes polystyrène, classeurs ...

>> Bien les vider, inutile de les laver, non imbriqués et sans sac

Déchets toujours interdits :

Objets et jouets en plastique, brosses à dents, seaux en plastique ...



CITEO

Valenciennes Métropole



Le volume des ordures ménagères par foyer se trouve réduit grâce aux nouveaux emballages acceptés dans la poubelle de tri sélectif et aux dépôts des déchets alimentaires dans les points d'apport volontaire de la commune de Préseau.

 **Recensement**  
de la population 2023

## Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

### ... mon logement ?

**Année de construction, surface, etc.**

connaître votre **type d'habitation**,  
c'est pouvoir anticiper les besoins  
de construction dans votre ville.

### ... mon travail ?

**Lieu de travail, secteur d'activité,  
situation professionnelle, etc.**

connaître votre **situation  
professionnelle** permet  
de comprendre l'activité  
économique des communes,  
accompagner leur développement,  
et mesurer les mobilités entre  
le domicile et le travail.

### ... mon foyer ?

**Les caractéristiques de votre foyer**  
pour permettre d'évaluer l'évolution  
**de la population et ses besoins futurs** :  
crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

### ... mes habitudes de vie ?

**Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.**  
connaître **vos habitudes de vie** permet d'ajuster  
l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

### ... mes données personnelles ?

**Nom, prénom, etc.**  
vos données personnelles sont recueillies  
afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**.  
Elles sont ensuite supprimées des bases  
de données.

**En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État  
de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !**

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)